

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} décembre 2025

Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance ordinaire ce 1^{er} décembre 2025 à 19 heures à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents : Martin Bourassa, Kathy Auger, Sylvio Larose, Yvan Fecteau, Sylvie Gingras et Carole Comtois conseillers formant quorum sous la présidence de Jean Bernier, maire.

Est absent Yvan Fecteau, conseiller.

Assiste également à la séance : Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Jean Bernier, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption et dispense de lecture**
 - 2.1 du procès-verbal 10 novembre 2025
- 4. Suivis :**
 - 4.1 Voirie et eau
 - 4.2 Éolienne
 - 4.3 Divers
- 5. Période de questions**
- 6. Administration générale**
 - 5.1 Délégation de sorties
 - 5.2 Calendrier des séances du conseil
 - 5.3 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 5.4 Registre public des déclarations faites par un membre du conseil
 - 5.5 Mandat - Gestion documentaire MRC
 - 5.6 Mandat - Service d'ingénierie MRC
 - 5.5 Réserves financières
- 7. Administration financière**
 - 6.1 Adhésion à COMBEQ
 - 6.2 Adhésion à la FQM
 - 6.3 Aide financière à la maison de jeunes La Traversée 12-18
 - 6.4 Aide financière à l'Association des Riverains et Riveraines du Lac Joseph
 - 6.5 Dépôt de l'état des revenus et dépenses – novembre 2025
 - 6.6 Présentation des comptes
- 8. Loisirs et culture**
 - 7.1 Demande d'autorisation de Karine Verville – 5^e édition Harley sème la Tempête
 - 7.2 Entente intermunicipale de loisirs avec Plessisville
 - 7.3 Tournoi familial de pêche sur glace au lac William
 - 7.4 Embauche de préposés à l'aréna
 - 7.5 Programme d'aide de la mise en valeur du territoire public – Demande de subvention volet 2
 - 7.6 Autorisation du terrain municipal-Festival du Montagnard
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 8.1 Mandat – urbanisme MRC
 - 8.2 Dérogation mineure – 3173 rue Principale
 - 8.3 Dérogation mineure – 1170 rue Principale
 - 8.4 Dérogation mineure – 304-365 rue Principale
- 10. Comités municipaux**
 - 9.1 Nomination des comités

- Nomination du représentant au Comité de promotion économique (CDPE)
- Nomination des représentants au Réseau BIBLIO
- Nomination du 2^e représentant élu et des citoyens du CCU
- Nomination du représentants loisirs
- Nomination du représentant embellissement
- Nomination du représentant finance
- Nomination du représentant Voirie
- Nomination de la représentante du comité de gestion du Lac
- Nomination des représentantes du comités RH

11. Correspondance
12. Période de questions
13. Levée de la séance

2025-12-226

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvio Larose et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : renommer les sous-points afin que ça concorde avec le chiffre de leur rubrique et l'ajout des points 6.8 Montant pour le maire suppléant et 8.6 Autorisation pour les loisirs Vianney, les membres de ce conseil ont reçu la documentation moins de 72 heures avant le début de la séance mais jugent la situation exceptionnelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-227

Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Martin Bourassa et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Suivis

Monsieur Larose fait un suivi sur la problématique de l'eau et monsieur la maire fait un suivi sur le dossier des éoliennes.

Période de questions

Le maire invite les 23 personnes présentes à la 1^{ère} période de questions.

Administration générale

2025-12-228

Prévisions de sorties

Il est proposé par Kathy Auger et résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions et ratifications des délégations suivantes soient adoptées :

Noms	Sujet	Endroits	Date
Viviana Magazzu	notaire	Plessisville	2 décembre 2025
Jean Bernier	notaire	Plessisville	2 décembre 2025

2025-12-229

Calendrier des séances du conseil

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Carole Comtois et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 heures :

12 janvier	2 février	2 mars
13 avril	4 mai	1 ^{er} juin
6 juillet	3 août	14 septembre
5 octobre	2 novembre	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière-trésorière fait le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil municipal.

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil

En conformité avec l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la greffière-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200 \$.

La greffière-trésorière affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de l'année 2025.

2025-12-230

Mandat pour les services de gestion documentaire

Il est proposé par Martin Bourassa et résolu de retenir les services de la MRC de l'Érable du département de la gestion documentaire afin de procéder à l'archivage, numérisation et/ou toutes autres tâches utiles au bon fonctionnement de notre voûte et du système d'archivage. Les frais de ce service sont inclus dans notre quote part. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Mandat pour les services d'ingénierie

Ce point est remis à la prochaine séance ordinaire du conseil.

2025-12-231

Réserves financières

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de réserver à même le budget 2026 les sommes suivantes :

Vidange des boues :	5 100 \$
Bassins d'épuration :	2 560 \$
Poste de pompage no 1 :	2 435 \$
Poste de pompage no 2 :	8 050 \$
Station 2000 :	3 500 \$
Station 3000 :	1 595 \$
Station Garneau :	<u>1 000 \$</u>
	24 240 \$

et que le comptable fasse la vérification des écritures de transfert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-232

Montant pour les services du maire suppléant

Attendu que les membres du conseil municipal s'entendent pour que le maire suppléant soit rémunéré lors du remplacement du maire;

En conséquence, il est proposé par Kathy Auger et résolu que le maire suppléant soit rémunéré lorsqu'il remplace le maire. La rémunération sera son salaire mensuel divisé par le nombre de jours dans le mois et multiplié par le nombre de jours de remplacement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Administration financière

2025-12-233

Adhésion à la COMBEQ

Il est proposé par Carole Comtois et résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2026 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 436.91 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-234

Adhésion à la FQM

Il est proposé par Kathy Auger et résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 3 458.43\$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-235

Aide financière à la maison de jeunes La Traversée 12-18

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de verser une aide financière de 10 000 \$ à La Traversée 12-18 ans inc. pour le fonctionnement de la maison de jeunes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-236

Aide financière à l'Association des Riverains et Riveraines du Lac Joseph

Il est proposé par Carole Comtois et résolu de verser une aide financière de 250 \$ à l'Association des Riverains et Riveraines du Lac Joseph pour le fonctionnement de l'organisme. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt de l'état des revenus et dépenses de novembre 2025

La greffière-trésorière fait le dépôt de l'état des revenus et dépenses de novembre 2025.

2025-12-237

Présentation des comptes

Il est proposé par Sylvio Larose et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2025 tels que présentés pour un montant de 366 819.70 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-238

Demandes de paiement - agrandissement du garage municipal

Il est proposé par Sylvio Larose et résolu d'accepter la demande de paiement no 13 au montant de 48 305.89 \$ (taxes incluses) de Gesconov : 2754-2778 Québec inc. pour les travaux d'agrandissement du garage municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Loisirs et culture

2025-12-239

Demande d'autorisation de Karine Verville - 5^e édition Harley sème la Tempête

Il est proposé par Martin Bourassa et résolu d'autoriser l'utilisation du terrain de la marina pour la tenue de la 5^e édition de « Harley sème la Tempête » qui aura lieu le 22 février 2026 en conformité avec l'entente signée par Karine Verville, le maire et la directrice générale et demander à Harley Tempête de faire un don d'au moins 500 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Ferdinand au plus tard le 31 mars 2026. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-240

Entente intermunicipale de loisirs avec Plessisville

Il est proposé par Kathy Auger et résolu d'accepter de renouveler l'entente intermunicipale de loisirs entre la Ville de Plessisville et la municipalité de Saint-Ferdinand permettant aux citoyens de Saint-Ferdinand l'accès à l'ensemble des activités et structures de loisirs et culturelles de la Ville de Plessisville;

Que cette entente soit valide pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026;

Que la participation financière soit de 7 462.12 \$ (taxes en sus) par année pour la durée de l'entente;

Que le maire Jean Bernier et la directrice générale Viviana Magazza soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente ainsi que tous les documents s'y rapportant. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-241

Tournoi familial de pêche sur glace au lac William

Considérant que GROBEC souhaite renouveler à l'hiver 2026 l'activité d'initiation à la pêche sur glace au lac William pour des jeunes de 6 à 17 ans;

Il est proposé par Carole Comtois et résolu de verser une aide financière de 500 \$ à GROBEC pour le soutien financier de ce projet d'initiation de la relève à la pêche sur glace au lac William et de louer la salle communautaire pour GROBEC. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-242

Embauche de préposés à l'aréna

Il est proposé par Kathy Auger et résolu d'embaucher des préposés suivants à compter de fin novembre 2025 jusqu'à la fin de la saison 2026 selon un horaire variable et aux conditions établies : Sammy Douville, Michaël Gagnon, Laurence Grégoire et Logan Garneau. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-243

**Programme d'aide de la mise en valeur du territoire public
- Demande de subvention volet 2**

Attendu que la Municipalité de Saint-Ferdinand désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide de la mise en valeur du territoire public;

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide de ce Programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

Attendu que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour ses projets, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

Attendu que la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour ses projets, qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Programme y compris tout dépassement de coûts;

En conséquence, il est proposé par Sylvio Larose et résolu :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide de la mise en valeur du territoire public - Demande de subvention volet 2;

Et d'autoriser Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière et/ou Caroline Bisaillon adjointe exécutive, à signer pour au nom de la Municipalité tout document relatif à cette demande. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-244

Demande d'autorisation de Loisirs Vianney - Festival du Montagnard

Il est proposé par Kathy Auger et résolu d'autoriser l'utilisation du terrain situé au 535, route de Vianney, du 7 au 9 août 2026, pour la tenue du « Festival du Montagnard » en conformité avec l'entente. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Urbanisme et zonage

2025-12-245 Mandat pour les services en matière d'inspection municipal et d'urbanisme

Il est proposé par Martin Bourassa et résolu de retenir les services de la MRC de l'Érable du département d'urbanisme. Les frais de ce service sont inclus dans notre quote part. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-246 Dérogation mineure - 3173, rue Principale

Attendu que Monsieur Dany Parent a déposé une demande de certificat d'autorisation pour une résidence de tourisme pour permettre un usage conditionnel sur la propriété du 3173 Rue Principale, sur le lot 6 235 730;

Attendu que ladite propriété est située dans la zone RT-1;

Attendu que la demande respecte les critères d'évaluation;

Attendu que cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins

En conséquence, il est proposé par Kathy Auger et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Dany Parent et localisé 3173 Rue Principale, sur le lot 6 235 730, soit acceptée pour la demande de certificat d'autorisation pour une résidence de tourisme. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-247 Dérogation mineure - 1170 Principale

Attendu que Madame Kim Lamontagne et monsieur David Côté a déposé une demande de dérogation mineure pour permettre l'implantation d'un bâtiment de trois triplex ayant une marge avant de 5 mètres normalement prescrits à 7,40 mètres sur la propriété du 1170 Rue Principale, sur le lot 6 235 173;

Attendu que ladite propriété est située dans la zone R/C-2;

Attendu que l'usage est autorisé dans la zone;

Attendu que la demande respecte les critères d'évaluation;

Attendu que cette demande ne cause aucun préjudice aux voisins

En conséquence, il est proposé par Sylvio Larose et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Kim Lamontagne et David Côté pour permettre l'implantation d'un bâtiment de trois triplex ayant une marge avant de 5 mètres, soit acceptée. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2025-12-248

Dérogation mineure - 304-365 Principale

Attendu que Monsieur Charles Tousignant a déposé une demande de dérogation mineure pour le lotissement de lot partiellement enclavé ayant un frontage de 6,11 mètres normalement prescrit à 18,5 mètres sur le lot 6 660 074;

Attendu que le lot 6 660 074 est riverain et déjà construit;

Attendu que l'opération cadastrale permettra de construire des logements sur le lot 6 660 073;

Attendu que la marge prescrite est déplacée sur la ligne arrière du lot 6 660 073;

Attendu que la demande ne respecte pas les critères d'évaluation;

Attendu que cette demande cause un risque accru quant à la sécurité;

En conséquence, il est proposé par Kathy Auger et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Charles Tousignant pour le lotissement de lot partiellement enclavé ayant un frontage de 6,11 mètres, soit refusée. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Comités municipaux

2025-12-249

Nomination des comités municipaux

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu l'unanimité d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités municipaux :

Comité de voirie et travaux publics	Sylvio Larose	Jean Bernier
Comité développement économique	Martin Bourassa	Carole Comtois
Comité de loisirs, culture et tourisme	Martin Bourassa	Yvan Fecteau
Comité des finances	Yvan Fecteau	Jean Bernier
Comité d'embellissement	Kathy Auger	
Comité consultatif d'urbanisme	Kathy Auger	Sylvio Larose
Comité des ressources humaines	Carole Comtois	Sylvie Gingras
Comité gestion du Lac William	Carole Comtois	Sylvie Gingras
Comité de liaison du Lac William	Carole Comtois	Sylvie Gingras
RésoBiblio	Kathy Auger	

Correspondance

Plusieurs demandes d'aide financières des organismes locaux et régionaux.

Période de questions

Le maire invite les 21 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2025-12-250

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Kathy Auger et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 49. Adopté à l'unanimité.

Maire

Greffière-trésorière

Je, Jean Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.